

Conseil Municipal du 17 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

D 1-1/2023

Conseil Municipal
—

Election d'un
Adjoint au Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 29

Absent : 0

Excusés-représentés : 4

Votants : 33

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept du mois d'octobre à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 11 octobre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC (à partir de 19h09), Mme RONCHIADIN (à partir de 19h34), Mme SEGUIN (à partir de 19h09), M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT (jusque 22h21), M. RENOUF, Mme LAURENT.

Absents ayant donné procuration :

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE (jusque 19h09)
Mme RONCHIADIN ayant donné procuration à M LE NEINDRE (jusque 19h34)
Mme SEGUIN ayant donné procuration à Mme FARINEAUX (jusque 19h09)
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration M. EURIN
M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL
Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M. GARCIA

Absente :

Mme BRILLOT (à partir de 22h21)

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Rapport de Madame le Maire :

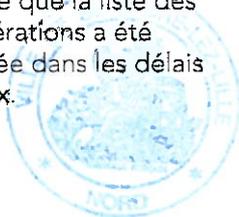
Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'élection d'un nouvel adjoint au Maire suite à la démission de la 5^{ème} Adjointe.

Vu le CGCT et notamment ses articles L 2122-1, L 2122-2, L2122-7 ; L2122-7-2 ; L2122-15

Vu la délibération n°3 du 04 juillet 2020, fixant à 9 le nombre des adjoints ;

Vu la délibération n°4 du 04 juillet 2020, relative à l'élection des adjoints au Maire et à l'ordre du tableau des adjoints en résultant ;

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



Vu l'arrêté municipal n°97/2022 du 24 février 2022 portant désignation en fonction et de signature du Maire à Madame Claude WASILKOWSKI ;

Vu le courrier de démission de Madame Claude WASILKOWSKI de son poste d'Adjointe au Maire et membre du Conseil Municipal en date du 13 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Nord en date du 20 septembre 2023 portant acceptation de la démission de Madame Claude WASILKOWSKI de ses fonctions d'Adjointe au Maire et membre du Conseil Municipal de la commune de Saint-André lez Lille ;

Vu la notification à l'intéressée dans les délais impartis ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint au Maire pour le bon fonctionnement de la collectivité,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue ;

Au préalable, il est rappelé les règles issues des articles L 2122-7 et L2122-7-2 du CGCT :

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De constater la vacance du poste de 5^{ème} Adjoint suite à la démission de Madame Claude WASILKOWSKI ès qualité ;
- De maintenir le nombre de 9 adjoints conformément à la délibération du 04 juillet 2020
- De décider que l'adjoint à désigner prend place au dernier rang du tableau des adjoints et les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent d'un cran
- De procéder à la désignation d'un nouvel adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Les candidatures suivantes sont proposées :

Madame Marie MARCHAND
Madame Frédérique BRILLOT

Il est donc procédé à l'élection du 9ème adjoint au Maire.

Le dépouillement du vote a donné des résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

A obtenu : Marie MARCHAND24 voix
Frédérique BRILLOT7 voix

Considérant les résultats de l'élection du 9ème adjoint le tableau est modifié
comme suit :

- 1- Monsieur Jean-Pierre EURIN
- 2- Madame Pascale LAHOUSTE
- 3- Madame Joséphine FARINEAUX
- 4- Monsieur Nicolas LE NEINDRE
- 5- Monsieur Pascal THIBAUT
- 6- Madame Danielle SENECHAL
- 7- Monsieur Michel HUYLEBROECK
- 8- Monsieur LAURENT GOVAERT
- 9- Madame Marie MARCHAND

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Joséphine FARINEAUX